

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
Demande d'aide à la demi-pension

Année 2020 / 2021

FORMULAIRE À REMETTRE AU COLLÈGE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

en joignant l'avis d'imposition ou de non-imposition 2019 sur les revenus 2018 et une copie intégrale du livret de famille

COLLÈGE Antoine de Saint Exupéry

COMMUNE : Vincennes

Nom de l'élève

Sexe : M

F

Prénom

Né(e) le

Classe : 6^e

5^e

4^e

3^e

Nom des parents : M, Mme
(ou du représentant légal)

Adresse :

Code postal :

Commune :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

(qui retourne les feuillets blanc et rose à l'administration départementale)

Montant du revenu net imposable : _____ €

Nombre de parts fiscales : _____

Quotient familial :

RSA

MONTANT DE L'AIDE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

lettre clé

Montant annuel à déduire du forfait : €

ou

montant par repas à déduire du ticket : €

Je, soussigné(é) : _____ certifie que l'enfant _____

_____ est inscrit à la demi-pension à compter du [| | | | |], qu'il bénéficiera de l'aide départementale susmentionnée.

Le _____ Signature et qualité

Le droit individuel d'accès aux fichiers prévu par l'article 34 de la loi n° 78.12 du 6 janvier 1978 pourra s'exercer auprès de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne
Hôtel du Département - 94054 Créteil Cedex